



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



CYCLE DES  
HAUTES  
ÉTUDES DE LA  
CULTURE

# CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

Session 20-21 - « Écologie et culture »

SYNTHÈSE DU RAPPORT DU GROUPE 1

## Évènements culturels temporaires et pratiques écoresponsables : relever le défi du temporaire durable

**RÉFÉRENT : Pierre BEFFEYTE, Président du Festival Off d'Avignon**

**Pascal BOIS**, Député de l'Oise

**Vincent BOUAT-FERLIER**, Conservateur en chef du patrimoine, Chef du projet muséographique du musée national de la Marine

**Xavier FOURNEYRON**, Directeur général adjoint des services de la ville de Lyon, en charge de la culture et du patrimoine

**Pauline GUELAUD**, Conseillère artistique, chargée de mission pour la commande publique à la DGCA, Ministère de la Culture

**Dominique MULLER**, Délégué à la musique, DGCA, Ministère de la Culture

**Céline PAUL**, Conservatrice générale du patrimoine, directrice du musée national Adrien Dubouché de la Cité de la céramique - Sèvres & Limoges

Les rapports du CHEC sont le fruit de la réflexion collective de leurs auteurs sans engager, dans leurs constats et propositions, le ministère de la Culture.

## SYNTHÈSE ET POINTS MARQUANTS DU RAPPORT

### « ÉVÈNEMENTS CULTURELS TEMPORAIRES ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES : RELEVER LE DÉFI DU TEMPORAIRE DURABLE »

Comment concevoir autrement les événements culturels dans un contexte qui, en tout état de cause, pour des raisons sanitaires et économiques, a montré les limites de la dépense, de la massification et de la consommation passive ? Quels nouveaux modèles de manifestations et de rencontres inventer qui puissent proposer une sociabilité plus durable ? Les acteurs du monde des musées, des centres d'art, du spectacle vivant et en particulier des festivals se sont déjà engagés dans la voie du changement. Comment accompagner ces mutations, et les aider à concilier sobriété, liberté et ambition artistique ? Quels dispositifs de soutien peuvent être mis en place pour accompagner ces efforts ?

*« Je fais la grève des spectacles et des compagnies de danse qui continuent de polluer » — Jérôme Bel, chorégraphe, France Musique, 27/09/2019.*

*« Il faut arrêter la course aux expositions avec des circulations d'œuvres tous azimuts » — Sophie Makariou, Présidente du musée Guimet, Le Monde, 30/04/2020.*

Le débat est très actuel : d'un côté, crise sanitaire et crise climatique amènent à s'interroger sur la pertinence du modèle d'organisation des expositions, festivals et tournées artistiques, notamment internationales, alors même que le transport est l'un des postes de pollution les plus importants de ces événements ; de l'autre, la mise en exergue du caractère essentiel des propositions culturelles appelant à nuancer ces exigences, comme a pu le faire Philippe Bélaval, président du Centre des Monuments nationaux, mettant en exergue leur rôle social et leur dimension réparatrice au lendemain d'une période inédite partagée par l'ensemble de l'humanité.

La problématique est en tout état de cause complexe car touchant à tous les domaines liés au patrimoine et à la création : les expositions, les journées nationales telles que les Journées européennes du Patrimoine ou la Nuit des Musées, les festivals, les foires, les biennales, les concerts, les spectacles, la Nuit blanche, les rencontres, les colloques... Les lieux qui accueillent les événements sont eux-mêmes de nature très différente - des zéniths aux salles indépendantes, des musées aux terres agricoles -, ils s'inscrivent dans des cadres institutionnels variés - opérateurs de l'État, associations, équipements culturels territoriaux... - et ils sont régis par des modèles économiques différents.

Considérant ces disparités d'un secteur à l'autre, le rapport veille à porter un regard à chaque discipline, en identifiant certaines bonnes pratiques liées à la programmation d'événements culturels pouvant probablement être transposées, d'autres étant néanmoins propres à un domaine particulier, ce qui peut conduire à des préconisations différentes selon le champ considéré.

Le rapport est en cela servi par la diversité des fonctions et parcours de ses participants, couvrant les différentes disciplines (arts visuels, institutions muséales, spectacle vivant) et les différents champs territoriaux, pour aboutir à une vision collective. Il montre comment temporaire et durable doivent et peuvent se conjuguer, en prenant en compte les conditions de production et le recyclage des matériaux, mais aussi en travaillant par la programmation à reconsidérer l'articulation entre les événements, leurs lieux d'ancrage et les pratiques culturelles qui leur sont liées. L'approche globale choisie, axée sur la responsabilité sociale, sociétale et environnementale permet de prendre en compte tous les paramètres pour ne pas limiter l'approche de l'événement à sa seule décarbonation, même si celle-ci est naturellement centrale dans la problématique.

Trois problématiques principales sont présentes tout au long du rapport :

- Comment questionner nos « usages » de l'événement et vers quelles nouvelles formes de monstration évoluer afin d'y associer davantage les publics ? La question de la mobilité des artistes et des œuvres y est notamment convoquée
- Comment transformer les conditions de production et de diffusion des événements afin de réduire leur impact environnemental et d'y intégrer considérations sociales et sociétales ?
- Quel est l'impact de ces transformations sur le modèle culturel et économique des événements et l'attractivité des territoires, et comment faire évoluer les pratiques professionnelles ?

## ANNEXE

### SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU GROUPE 1

*Cinq axes sont abordés avec pour chacun de nombreuses propositions à expertiser.*

#### ➤ **AMÉLIORER LA MOBILITÉ DES OEUVRES ET DES ARTISTES**

##### Le constat

C'est la mobilité des publics qui est la plus problématique en termes d'empreinte carbone ; par ailleurs la mobilité des œuvres et des artistes gagnerait à être rationalisée.

##### Les freins

- Les clauses d'exclusivité, qui peuvent limiter certains organisateurs dans leur dynamique.
- Le manque de moyens financiers et de temps pour permettre aux artistes et structures de production de développer des circuits de tournées plus rationnelles qui prendraient en compte idéalement plusieurs lieux ou festivals.
- La difficulté des structures de production pour organiser des tournées.

##### Les préconisations

- Conditionner une aide publique à l'existence d'un plan de mobilité pour les publics et les salariés qui intègre par exemple l'augmentation de la part du bus et du train dans les déplacements en facilitant les partenariats avec la SNCF ou les réseaux de transports urbains ou le renouvellement du parc de véhicules par des véhicules plus sobres et électriques.
- Aider financièrement les structures culturelles à engager une démarche d'analyse de leurs actions soit par des subventions directes soit en rendant éligibles les dépenses liées à l'écoresponsabilité dans les crédits d'impôts spectacle vivant déjà existants ou en créant un crédit d'impôt pour les entreprises qui s'engagent dans une démarche écoresponsable.
- Mettre en place des comités locaux au niveau des collectivités territoriales pour ajuster des plans de mobilités adaptés aux projets événementiels.
- Renforcer les structures mobiles existantes de diffusion de la culture qu'elles soient publiques ou privées, valoriser ces initiatives.

#### ➤ **DES FORMES ARTISTIQUES PLUS ÉCOLOGIQUES**

De nombreux artistes prennent aujourd'hui la relève de courants artistiques apparus depuis une cinquantaine d'année sur les questions d'environnement, sans pour autant se structurer autour d'une école, leur expression étant très diverse. Ainsi chaque

année, l'association COAL remet un prix pour « révéler la richesse des réponses portées par les artistes aux problématiques écologiques actuelles et accompagner l'émergence d'une nouvelle culture de la nature et de la soutenabilité ». Cette année, le Cnap révèle les quinze lauréats de l'appel à candidature pour des commandes d'œuvres temporaires et réactivables dans l'espace public. Autre initiative : Bruno Latour, Frédérique Aït-Touati (laboratoire SPEAP à Sciences Po) et Philippe Quesne (théâtre des Amandiers), ont mis en œuvre et animé plusieurs expériences de recherche et représentation artistique des enjeux écologiques. Le rapport donne encore d'autres exemples.

### Les préconisations

- Soutenir les structures qui placent au cœur de leur politique artistique le développement durable, qui valorisent par leur programmation la reconnaissance d'une histoire de l'art écologique et l'œuvre d'artistes contemporains engagés sur ces enjeux.
- Soutenir la commande et la production d'œuvres immatérielles ou à protocole, temporaires, participatives, réactivables par autrui, à faible impact écologique, favorisant le vivre-ensemble et, promouvoir ces réalisations sur tout le territoire français et à l'échelle internationale.

### ➤ **MIEUX OUTILLER LES PROFESSIONNELS ET FAVORISER LES BONNES PRATIQUES**

#### Une dynamique enclenchée

- De nombreux professionnels engagés en faveur du développement durable s'organisent en réseau pour fédérer leurs démarches, partager leurs expériences, leurs moyens et leurs outils. Le rapport en donne des exemples : le rôle de conseil des associations Les Augures et Arviva Le collectif des festivals en Bretagne. En juin 2021, les États généraux des festivals ont été l'occasion de présenter une première enquête sur le développement durable.
- Dans le champ patrimonial, un Club du développement durable des établissements des établissements et entreprises publics (CDDEP) sous l'égide du ministère de la Transition écologique réunit les référents des établissements publics, dont plusieurs dépendant du ministère de la Culture.

#### Les propositions du rapport pour aller plus loin

- Soutenir la conception de calculateurs sectoriels pour l'écoconception d'événements et leur mise à disposition gratuite sur les sites ministériels sur le modèle anglo-saxon.
- Le guide des bonnes pratiques, projet en cours au Ministère, confié au collectif Les Augures, en complément de la conception d'une exposition itinérante sur les initiatives du Ministère et de ses établissements en matière d'écologie.

- Inciter à la création de réseaux transdisciplinaires engagés en faveur du développement durable dans toutes les régions y compris dans les territoires ultramarins.
- Développer un centre de ressources national qui mutualise les acteurs, les initiatives, les outils, les formations, les dispositifs de soutien et les appels à candidatures pour une transition écologique de la culture.

## ➤ **LE RÔLE DE LA GOUVERNANCE DANS LA MISE EN OEUVRE D'ÉVÈNEMENTS TEMPORAIRES DURABLES**

### Un constat prometteur

- De plus en plus de candidats à des postes de direction d'institutions culturelles placent la RSO au cœur de leur projet artistique, construisent leurs projets événementiels autour de cette problématique et sont moteurs dans les changements de pratiques.
- Des normes auxquelles se référer : après la norme ISO 26000 en 2010, premier standard international en matière de RSE , la norme ISO 20121 est entièrement tournée vers les événements, élaborée pour promouvoir une consommation responsable et atténuer les effets négatifs des événements sur les infrastructures et les services publics locaux.
- Enfin, la loi Pacte (2019) permet quant à elle aux entreprises de mieux prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux dans leur stratégie.

### Les préconisations

- Inciter les institutions publiques à signer la charte développement durable des établissements publics.
- Favoriser une culture de « management du développement durable » et instaurer un « management environnemental » dans la gouvernance des établissements.
- Intégrer les critères de connaissance de la RSO dans le recrutement, puis dans l'évaluation des dirigeants. Veiller à ce que les dirigeants déjà en place aient reçu ou reçoivent une formation RSO et connaissent les enjeux climat-énergie.
- Accompagner financièrement les structures dans le recrutement de compétences spécifiques autour des questions écologiques des événements culturels.
- Placer la RSO au cœur du plan des formations des équipes, puis intégrer ce critère dans les entretiens d'évaluation.
- Favoriser les initiatives individuelles vertueuses en les reconnaissant et en leur donnant une visibilité ; mobiliser les « pépites » (ressources internes) qui sont à l'origine d'initiatives innovantes.
- Piloter et évaluer les événements avec des indicateurs liés au développement durable : bilan carbone, étude d'impact, achats responsables, emploi des matériaux...

- Création d'une mission spécifique au sein du « Département des Études de la Prospective et des Statistiques » du ministère de la Culture.

### ➤ **ENGAGER LES MÉCÈNES DANS L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES**

- Au sein de chaque organisme, favoriser la mise en place d'un comité d'éthique afin de veiller à l'adéquation entre les valeurs de l'organisme et les valeurs d'un mécène associé à un événement temporaire pour éviter tout conflit de valeurs.
- Inciter les mécènes à une pratique vertueuse en les associant à un événement vertueux.
- Favoriser une culture de la bonification plutôt que celle de la sanction.
- Publication d'un guide sur le mécénat croisé permettant d'avoir un état de l'art sur la question dans les domaines réglementaires et offrant un annuaire de correspondants en région.